—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-propriétaire. ABONNEMENT: Canada $2.00 Etranger $2.50 Rédigé en collaboration.

Faits d'Actualité

UNE CARTE ROUTIERE QUI N'EST PAS COMPLETE

Nous venons de recevoir la nouvelle carte routière du gouvernement du Nouveau-Brunswick, destinée à faire connaître les routes qui sillonnent notre province et, naturellement les villes, les villages et les paroisses qu'elles traversent.

Cette carte contient des renseignements très utiles et, comme par les années passées, elle rendra des services appréciables aux automobilistes. Nous ne voudrions cependant pas laisser passer sous silence les omissions importantes faites dans la préparation de cette carte. Nous ne signalerons que celles qui intéressent le comté de Madawaska et les alentours.

Ainsi, nous constatons que le village de St-Joseph, centre d'une paroisse civilement constituée, où il se trouve un bureau-de-poste de ce nom, n'est aucunement mentionné sur la carte. Il en est de même pour le village de Ste-Anne. On lit bien Quisibis, Siegas, Lynch, Theriault, mais ce ne sont là que des noms de Bureaux de poste ou d'arrêts peu importants de chemin de fer. Quant au village de Ste-Anne, centre important d'une grande paroisse, village où l'on trouve une église depuis 1872, et qui possède aujourd'hui l'un des plus beaux temples de la région, il n'en est nullement question.

On constate également qu'il n'est nullement question du village ou de la paroisse de St-André; seuls les noms de quelques bureaux de poste de peu d'importance apparaissent sur la carte.

Nous n'avons pas poussé l'examen de la carte beaucoup plus loin, trouvant que nous avions suffisamment de raisons pour protester. Cependant ces erreurs existent dans les autres comtés, la paroisse de Olivier, dans le comté de Restigouche, n'apparait pas; celle de Baie Ste-Anne, dans le comté de Northumberland, est aussi injustement traitée.

Ces omissions ont leur importance, car une carte routière est faite pour donner aux automobilistes des renseignements sur les paroisses et les villages qu'ils traversent ou qu'ils veulent visiter, et non pour leur faire connaître les noms des bureaux de poste les moins importants et les endroits où les chemins de fer n'arrêtent que sur signaux parce qu'il n'y a pas de station.

Nous attirons l'attention du public sur ces faits afin que les intéressés sachent adresser aux autorités provinciales leurs protestations et demandent que justice leur soit rendue.

Voilà un cas où les cercles d'A. C. J. C. de nos paroisses peuvent faire de l'action en préparant et présentant ces protestations.

LES INSTITUTRICES NE DOIVENT PAS ETRE DES AGENTS DE RECLAME

On nous apprend qu'un certain citoyen de la ville, amateur des fonctions publiques, a profité de sa position de commissaire d'école pour faire annoncer par les institutrices aux élèves qui devaient transmettre le message à leurs parents, qu'une assemblée de politique municipale aurait lieu lundi soir dans le soubassement de l'académie.

Ce citoyen a toute la faculté possible de tenir une assemblée publique là où il le désire et à l'heure et la date qu'il le veut. Mais peut-il profiter de sa position pour se servir du personnel enseignant comme instruments de publicité ? C'est ce contre quoi nous protestons, sachant que le président de la commission scolaire n'était, lui-même, aucunement au courant de ces démarches.

Ajoutons que les instituteurs et les institutrices devraient être prudents de ce côté et ne pas se prêter aussi facilement aux tactiques qui ont trait à la politique municipale ou autres. Le personnel enseignant est au service du public en général et non d'un groupe, quel qu'il soit. Puisse-t-on être plus prudent à l'avenir.

LA COMMISSION SCOLAIRE AURA-T-ELLE SON ASSEMBLEE SPECIALE ?

On se rappelle qu'au cours d'une assemblée des contribuables, tenue il y a quelques mois à l'Hôtel-de-ville, le président de la commission scolaire disait que la commission scolaire avait l'intention d'appeler une assemblée des contribuables dans le but de connaitre l'opinion publique sur la question d'enseignement pré-vocationel et d'étudier les modifications à apporter au système dans un but d'économie.

Malgré les nombreuses délégations à Frédéricton et une forte pression auprès du premier ministre, celui-ci n'a pas voulu revenir sur sa décision et le gouvernement provincial n'assumera, cette année, qu'un tiers des dépenses pour l'enseignement pré-vocationel dans la province. Les districts scolaires devront défrayer les deux autres tiers si les finances le permettent, pour continuer le même programme, ou diminuer ce programme et réaliser des économies par ailleurs, ou encore, abandonner le projet complètement.

On comprend que des commissaires sérieux, réalisant leurs responsabilités envers les contribuables, ne veuillent pas régler cette question à la légère, sans consulter ceux qui fournissent les capitaux pour faire fonctionner nos écoles.

Ainsi ont agi les commissaires d'autres villes de la province, à Sain-Jean et à Campbellton, par exemple. La question fut discutée en assemblée publique, les contribuables ont émis leurs idées, et les commissaires furent ensuite en mesure d'agir avec plus de satisfaction.

Comme l'engagement du personnel enseignant doit se faire d'ici à la fin de mai, pour la prochaine année scolaire, il serait sage que la commission consulte les contribuables le plus tôt possible afin de mettre à profit les suggestions que ceux-ci lui fourniront.

Gaspard BOUCHER.

L'UNION DANS L'AGRICULTURE

C'est un fait reconnu que l'agriculture est la principale industrie du pays et d'un autre côté celle où il y a le moins d'union. J'attribue à cet état de choses le manque de succès des cultivateurs dans leurs affaires, et je crois que si tous les cultivateurs comprenaient mieux et mettaient en pratique les principes de la coopération comme le recommandent les agronomes, la terre leur fournirait tous les moyens de subsistance et leur permettrait de faire une belle vie.

Comme le dit Lafontaine: "Toute puissance est faible à moins que d'être unie". Au lieu de se faire la guerre pour réaliser un plus grand succès que leurs voisins les cultivateurs devraient s'aider mutuellement ; il y a plus d'idées dans dix têtes qu'il n'y en a dans une seule, c'est un principe de logique qui existe depuis bien longtemps. Et ce que le nomme union n'est pas tout simplement une réunion d'hommes qui ne se comprennent pas, car ce serait là une faiblesse; quand un ngroupe de cultivateurs seront réunis, qu'ils sauront se comprendre et arriveront à s'entendre entre-eux; quand, après avoir discuté le pour et le contre des questions qui entrent dans leurs intérêts, ils auront pris une décision et tendront tous vers un même but à réaliser, alors je dirai qu'il existe chez-eux cette véritable union d'esprit sans laquelle une société d'hommes ne peut s'entendre.

C'est grâce à la coopération que les cultivateurs de la province de Québec ont pu réaliser un progrès considérable dans l'agriculture; il est vrai qu'il y a plus d'unité parmi leurs chefs et celà rend leur tâche plus facile. Pourquoi dire que nous ne pouvons pas, avant **d'essayer** ! Toute organisation a dû rencontrer bien des obstacles avant de se voir solidement établie. Même les plus belles intelligences seraient souvent impuissantes sans le secours des autres. ,

Je m'adresse ici d'une manière toute spéciale aux cultivateurs du comté de Madawaska. Il serait facile de donner des statistiques pour leur prouver que, par l'organisation, ils pourraient s'ouvrir des marchés qui leur seraient avantageux. A mon point de vue, ces marchés pourraient s'établir de deux manières: la première, qui se pratique depuis longtemps dans certaines villes de la province et ailleurs, consisterait en ce que les cultivateurs du comté achètent ou louent un morceau de terrain près de la ville d'Edmundston, où ils viendraient vendre leurs produits à un jour fixé chaque semaine, par exemple le vendredi. Une autre manière, encore pratiquable, serait de s'entendre avec les marchands pour leur vendre les produits demandés par les consommateurs de la ville.

Cependant, pour arriver par ce dernier moyen, plusieurs conditions sont nécessaires, et j'en donne brièvement les raisons. Les marchands veulent avant tout des produits classés. Les oeufs qu'ils reçoivent viennent en grande partie du comté de Gloucester en passant par Saint-Jean où ils sont classés par des experts. Les oeufs du Madawaska sont tout aussi bons que ceux des autres comtés, et même ils seraient plus frais en arrivant ici, étant donné qu'il serait plus facile de les transporter chez le marchand dans un court délai, mais seulement ils ne sont pas classés. Voilà pourquoi il serait de toute importance que nos cultivateurs aient des cercles d'oeufs. D'un autre côté, les marchands n'ont aucune garantie des producteurs, car ceux-ci ne peuvent pas fournir la quantité demandée en temps opportun, et naturellement les marchands qui veulent satisfaire leurs clients par un prompt service font leurs commandes où ils sont assurés d'avoir un service aussi prompt qu'ils désirent rendre eux-mêmes. Ce que je viens de dire pour les oeufs, s'applique pour tous les produits. Maintenant, laquelle des deux manières mentionnées serait la plus pratique ? Il appartient aux cultivateurs d'étudier la question eux-mêmes, car ils connaissent mieux que tout autre les conditions dans lesquelles ils se trouvent.

Tout cela nous montre que l'union en agriculture est nécessaire. Pourquoi, dans chaque paroisse du comté, les cultivateurs n'appelleraient-ils pas une assemblée afin d'étudier la possibilité d'établir des marchés ? Les agronômes sont toujours à leur disposition pour les aider et leur donner de bons conseils. Il devrait y avoir dans chaque paroisse une société d'agriculture dont les membres se réuniraient au moins une fois par mois afin de discuter toutes les questions pratiques qui les intéressent.

Cultivateurs, unissez-vous et vous deviendrez forts. N'oubliez pas le bon conseil de Lafontaine: "Toute puissance est faible à moins que d'être unie."

G. A. COEUR.

PELERINAGE CANADIEN

AU CONGRES EUCHARISTIQUE DE DUBLIN, IRLANDE

Avant le Congrès eucharistique de Dublin, les pélerins qui profiteront de l'avantage d'y assister offert par la compagnie WHITE STAR, qui organise un "Pélerinage Canadien", avec le concours de l'Action Catholique et la collaboration de l'Agence de Voyages TURCOTTE, pourront, s'ils le désirent, faire une tournée à travers l'Irlande. Cette visite des principaux points de l'"île des Saints" sera certainement d'un grand intérêt, surtout en cette année du XVe centenaire de l'apôtre et du patron de l'Irlande, saint Patrice. Ce voyage facultatif en Irlande sera fait pour un supplément de $40. On visitera Cork, le château de Blarney et Killarney.

Le pèlerinage proprement dit au Congrès de Dublin durera 23 jours. Les prix sont de $160., $213. et $286. Après le Congrès, quatre voyages sont organisés en Europe, voyages de 29, 36, 58 et 50 jours, pour des prix variant de $225, à $685.

NOTRE COURRIER

Ce journal détourne toute responsabilité au sujet des lettres ouvertes paraissant sous cette rubrique.

ENCORE DES EXPLICATIONS

M. le rédacteur,
"Le Madawaska"
Edmundston, N. B.
Monsieur : —

J'ai lu la lettre de M. Joyime Cormier telle que publiée dans votre journal la semaine dernière. Le premier paragraphe m'a surtout intéressé. Voici ce qu'a écrit M. Cormier: "J'ai lu dans votre Journal de la semaine dernière une lettre de M. J. E. Michaud, prétendant donner des explications sur le rapport de Commissaire Enquêteur, Sur les accusations qui a faite l'année dernière mais je vois qui manque de sincérité, dans ses explications; quand il dit dans sa lettre que j'ai juré, que j'avais fourni certaine quantité de gravier de ma propre terre; j'ai jamais dit cela; sous aucune circonstances. Ce que j'ai dit est ceci, , que j'avais fourni une certaine quantité de gravier en 1930 pour les chemins publics, venant de certain terrain que j'occupe avec le même privilège que si ce serait le mien."

Il semble que M. Cormier veuille m'accuser d'avoir manqué de sincérité dans les explications que j'avais données la semaine précédente. Pour affirmer que M. Cormier avait juré qu'il avait fourni une certaine quantité de gravier de sa propre terre, je me suis appuyé sur le rapport du Commissaire Hartley et sur le témoignage de M. Cormier tel que compris par le Commissaire et par moi-même.

Pour justifier son louable effort de disculper M. Cormier autant qu'il le pouvait, le Commissaire Hartley a cité dans son rapport une partie du témoignage de M. Cormier lui-même. Or, voici comment se termine cette citation: M. Cormier était à rendre témoignage et était interrogé par l'avocat Richard qui représentait le Ministère Public. Voici la question posée par M. Richard et la réponse donnée par M. Cormier, tel que publié à la page 38 du rapport du Commissaire Hartley : —

M. Richard — Q.—*A peu près combien de gravier en tout a été pris de votre terre durant l'été, combien de verges ?*

M. Cormier — R.—*Comme je puis le figurer, ce serait 4 ou 5,000 verges.*

S'appuyant sur cette question et la réponse telle que donnée par M. Cormier lui-même sous serment. le Commissaire dit: "Je lui accorde 4500 verges de gravier à 10 cts la verge ou un total de $450. Je suis satisfait que durant toute l'enquête M. Cormier a dit toute la vérité dans le témoignage qu'il a rendu." Donc le Commissaire Hartley croyait que M J.oyime Cormier disait la vérité lorsqu'en réponse à l'avocat Richard, qui lui demandait combien de gravier en tout avait été pris SUR SA TERRE durant l'été, M. Cormier répondait 4 ou 5,000 verges. Et c'est en croyant moi-même que M. Cormier disait la vérité que j'ai affirmé qu'il avait reçu un crédit de $450 pour du gravier qu'il avait fourni de sa propre terre.

Il semblerait cependant, d'après les dernières explications de M. Cormier, que ce gravier n'a pas été pris sur sa terre. C'est une chose qui devrait être portée à l'attention du Commissaire Hartley, parce que je suis convaincu que le Commissaire croyait bien que M. Cormier avait pris ce gravier sur sa terre pour se permettre d'en réclamer le paiement.

A tout évènement, je n'ai pas l'intention de prolonger cette correspondance avec M. Cormier dans le journal, parce que je n'en ai pas le temps et les explications que je croirai devoir fournir à l'avenir je les fournirai aux électeurs de St-André lorsque l'occasion se présentera.

Vous remerciant de votre obligeance à mon égard,

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,
J. E. Michaud.

PIQURES

L'élection des échevins.

Elle a donné lieu à des discours *frappants.*

Quand on a des dons comiques, on fait rire les gens.

L'un des avantages des assemblées publiques : on s'instruit.

Un *chomeur* n'est pas toujours un *chaumeur.*

Quelques-uns ont appris à dire le mot "sténographe", qui auraient gagné à l'ignorer.

Un ex-promaire qui fait des déclarations au public :

"Le bureau du magistrat de police d'une ville est une affaire de comté." — c'est faux !

"Le conseil actuel ne se réunit pas assez souvent !"

L'ancien avait ses assemblées régulières trois fois la semaine...

Sauf lorsqu'il fut trois mois sans siéger !

Pourquoi vendre du foin, quand *l'avoine* se passe si bien ?

De l'avoine, ça se mange ; mais de la *bourrure,* ça se mange pas...

Faire des côtes, ça coûte trop.

Les électeurs furent avertis en 1930: "Quand je serai battu, ça fera un *trou* difficile à remplacer !...

Il y a "food inspector" et "money inspector".

Il y a des gens dont les morts eux-mêmes ne veulent pas !

L'héritage laissé en 1931, fruit des labeurs d'une année bien remplie : 200 cordes de bois.

Avis public: Il y aura un hiver en 1933 !

Les électeurs devraient élire un échevin qui n'a jamais été refusé par le gouvernement.

On lui a fait droit quelque fût le montant exigé: $25,000, $50,000, etc.

Ces montants allèrent probablement *dans* le chemin.

Celui qui mérite la confiance publique, c'est celui qui avoue qu'il a mal agi dans le passé.

Recette pour candidats: Promettre de mieux faire l'année suivante !...

Exercice de prononciation : dites à voix basse, pour que personne ne vous entende, "Qui paie ses dettes s'enrichie". (Un ami.)

On va t'y n'avoir des trottoirs, si...

Quand on change de bord, on ne reste pas en place: "Pierre qui roule n'amasse pas mousse".

Les joueurs de hockey envoyés sur le banc se disputent parfois; mais tout s'arrange avec un "T'a pas essayé un bon cigare ?"

Quand on est "de bonne humeur", on joue de la musique.

Pendant ce temps, d'autres *chantent.*

Quand s'est plate, on n'applaudit pas.

La fameuse histoire de la sténographe: ça ne s'est jamais vu.

En 1930, il s'est passé bien des choses qui ne s'étaient jamais vues !...

Edmundston n'a plus rien à envier aux meilleurs gouvernements: on assure qu'il s'y trouve un Dictateur !

Et les électeurs sont satisfaits de cette méthode d'administration comme le démontre le résultat des élections de mardi.

Le peuple voit clair... et ne l'emplit pas qui veut.

Le meilleur orateur de l'opposition... en est quitte pour ses paroles en l'air.

Il devra rester chez lui... et se reposer de ses efforts d'éloquence.

L'expérience enseigne que l'injure et les insinuations ne sont pas profitables en politique.

Les électeurs ne veulent pas descendre aussi bas.

Qui ne se rappelle pas l'affaire du "Margaret" ?

Tout est bien qui finit bien.

PASCO.

G. N. TRICOCHE

VARIETES

LES JOURS FERIES

Déjà au temps du bon La Fontaine, on se plaignait de l'abus des jours fériés. N'en avons-nous pas un amusant exemple dans la jolie fable du Savetier et du Financier? "Monsieur le Curé... de "quelque nouveau Saint charge toujours son prône..." gémit le Savetier dont cela diminue les recettes. Mais aujourd'hui encore, bien des gens déplorent le même mal: et celui-ci n'est plus du tout imputable pour la majeure partie aux institutions religieuses. Prenons les Etats-Unis: 12 fêtes *légales,* plus ou moins généralement observées; et, en outre, 41 autres jours fériés locaux ou régionaux. Ceux-ci s'augmentent, en été, d'un demi congé hebdomadaire. Au Mexique, les fêtes légales sont sérieusement observées parce que, là-bas, on est bien aise d'avoir une excuse pour ne rien faire! Ces fêtes, au nombre de 28, se divisent en 3 religieuses, 3 nationales, 15 solemnités diverses, 6 fêtes familiales, et le fameux 14 juin — le Jour des Bains, où chacun doit se livrer à un nettoyage corporel en règle (sans doute bien nécessaire !). Le Japon a 21 fêtes légales; l'Espagne, 20 chiffre qui se retrouve du reste dans d'autres contrées latines. La Grèse se distingue par 34 jours de chômage légal. C'est sans doute la Syrie qui détient le record en l'espèce avec 48 jours, auxquels il faut ajouter 52 dimanches pour arriver au chiffre respectable de 98 jours de fête sur 365 — ce qui revient à dire qu'il y a une fête tous les trois ou quatre jours. Quel pays pour les paresseux! Sans aller aussi loin, Terre Neuve est une contrée assez privilégiée sous ce rapport; là, pendant l'hiver et l'été, c'est-à-dire six mois il y a demi-congé le mercredi, trois semaines sur quatre; le quatrième, c'est un congé complet. Total: 24 à ajouter aux fêtes légales, dimanches et demi-congés du samedi (pour les banques et bureaux du gouvernement: un total général de quelque 133 jours où l'on ne travaille que peu ou pas du tout !

George Nestler Tricoche.

FRUITS DOMINION STORES LIMITED GROCERIES

"WHERE QUALITY COUNTS"

Prix Speciaux de - REDUCTION - Special Prices

Savon	Fairy Soap 5 morc. cakes	.19	
Gold Dust	Large package Gros paquet	.21	
SARDINES Brunswick	Tin Bte	.05	
Sirop	Crown SIRUP Boite No. 5 Tin	.32	
RIZ	Blue Rose RICE 3 liv. lbs.	25¢	
CHLORATE de Chaux, bte Chloride of LIME, tin		.15	
Flocons de Savon, Bulk Soap CHIPS	3 liv. lbs	.25	
Papier de Toilette	Verything TOILET PAPER rouleau Roll	.03	
LESSIVE Gillett, bte Gillett's LYE, tin		.14	
WHEATLETS 2	liv. lbs.	.15	
GRUAU Roulé, 6 livres Rolled Oats, 6 lbs		.25	
Confitures aux Prunes, PLUM JAM, 40 oz. jar		.25	
Fromage	KRAFT Cheese	.25	
THE — D.S.L. — Tea pqt Rouge, liv.	Red pkg. lb	.35	
CACAO pesé, la livre		.15	
Bulk COCOA, lb		.15	
MARMALADE Orange	pot 40 onc. 40 oz. jar	.25	

Fruits et Légumes FRAIS
FRESH Fruits & Vegetables

Carrottes des Bermudes, 3 liv Bermuda CARROTS, 3 lbs	25¢
CHOUX nouveaux, la livre New CABBAGE, per lb	09¢
OIGNONS Egyptiens, la liv. New Egyptien ONIONS, lb	07¢
POMMES Winesap, la douz. Wine sap APPLES, dozen	39¢
LAITUE Iceberg, le pied Iceberg LETTUCE per head	13¢
ORANGES Sunkist, Grosses, la douz.—Large, doz	43¢
TOMATES Mûres, la liv. Ripe TOMATOES, lb	13¢

SPECIAL !
CELERI
Bermuda CELERY per head le pied 13¢

VIANDES Cuites et Fumées
Cooked & Smoked MEATS

Gros Jambons, la livre Leg HAMS, per lb	17¢
BACON Tranché, liv. Sliced BACON, lb	16¢
MACARONI, pesé, 2 liv. Bulk Macaroni, 2 lbs	15¢
3 Tasses, 3 Soucoupes, pour 3 Cups & 3 Saucers, for	19¢
6 Verres à l'eau, pour 6 Glass TUMBLERS, for	25¢
THE Salada, la livre Salada TEA, per lb	49¢
THE Red Rose, la liv. Red Rose TEA, per lb	49¢

SPECIAL !
JAMBONS
PicNic HAMS liv. lb. 19¢